



50 boulevard de La Liberté 44100 Nantes

Tel : 02.51.80.66.80

Fax 02.40.43.49.96

sudposte44@orange.fr

Déclaration préalable SUD audience du 6 juin 2012



Monsieur Le directeur,

Nous avons décidé de participer à cette audience dans le cadre de « l'amélioration des conditions de travail ». En effet nous n'avons pas les textes et nous n'imaginons pas des changements aussi importants.

Aujourd'hui, au regard des textes que vous nous avez fournis, nous constatons de grands changements. Ces changements ne correspondent pas à une démarche d'amélioration des conditions de travail, mais bien à une réorganisation.

Dans ce cadre, nous vous rappelons **que le président de la Poste s'est engagé à stopper toute réorganisation dans l'attente du rapport Kaspar.**

Nous considérons que le seul point négociable qui va dans le sens de l'amélioration des conditions de travail est la mise en place de la brigade mixte.

Les changements d'horaires en PPDC et en Jour posent plus de problèmes qu'ils n'en résolvent. L'impact sur les repos de cycle est non négligeable et vous savez comme nous l'attachement du personnel à ces repos nécessaires.

En nuit, les agents ont eu le choix au moment de la mise en place de la PIC entre une prise de service à 21h30 ou 22h00. Ces derniers ont calé l'organisation de leur vie familiale sur ces horaires. Aujourd'hui, il faudrait encore tout changer, c'est un rejet massif du personnel qui ne supporte plus ces changements incessants.

Nous sommes ouverts à toutes discussions sur l'amélioration des conditions de travail.

⇒ Discutons de l'emploi ! Discutons de la nécessité d'aller au delà des emplois prévus dans le cadre du transfert du trafic du Belem (13.62). C'est le seul moyen d'avancer sur des questions comme le nombre de PT en bout de TOP, sur les MTI etc.....

⇒ Discutons d'un vrai plan de cdisation des CDD

⇒ Discutons de la nuit, et des solutions pour baisser le nombre de vacation (baisse de la DHT, augmentation de la durée de vacation etc).

⇒ Nous attendons un projet d'accord, uniquement basé sur l'amélioration des conditions de travail. Nous rejetons le projet actuel qui ne va pas dans l'intérêt des salarié-e-s.

Nous avons appris hier en CDSP (Commission de Dialogue Social de la DOTC), que dans le cadre du grand dialogue social, des réorganisations allaient être mises en place de manière expérimentale sur quelques sites dans toutes les DOTC. La PIC de Nantes est un des sites concernés.

Nous constatons, que ce choix de mise en place de réorganisations expérimentales, à été dicté de manière unilatérale par la direction des ressources humaines de La Poste.

A aucun moment, alors que nous somme dans le cadre de discussions nationales sur le dialogue social, les fédérations syndicales n'ont donné leur accord ! La direction de la DOTC, n'a pas non plus été en mesure de nous indiquer si ces réorganisations étaient une demande de la commission Kaspar.

Comment expliquer ces réorganisations alors que le gel vient d'être annoncé par le président de La Poste.

En conséquence, tant que tous ces éléments ne seront pas clarifiés, nous ne participerons pas aux négociations.

Toutes les organisations syndicales ont quitté l'audience. Un communiqué commun est dans les panneaux syndicaux.